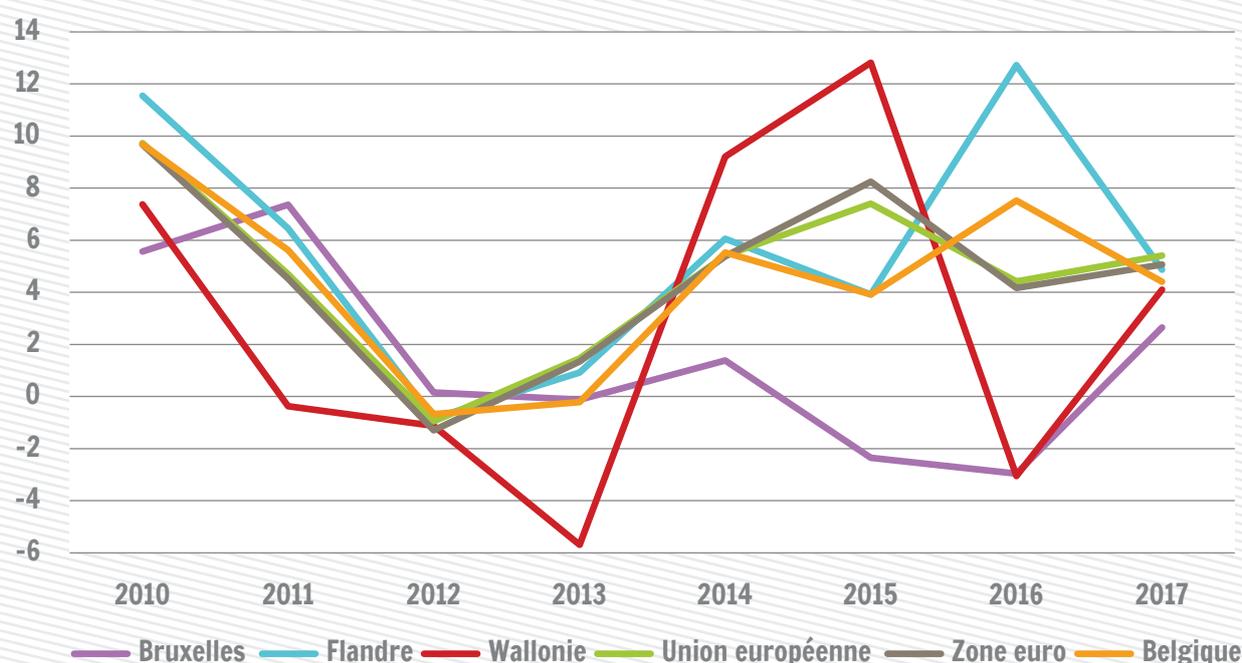


Importations internationales de biens et services

2,7%

C'est la croissance annuelle moyenne des importations internationales de biens et services en Wallonie entre 2009 et 2017

Evolution des importations de biens et services - taux de croissance en volume (en %)



Sources : ICN et Eurostat; Calculs : IWEPS (août 2020)

Les nouveaux comptes régionaux fournissent des données relatives aux importations internationales de biens et services pour les années 2009 à 2017.

Le graphique ci-dessus montre que les importations wallonnes ont généralement connu une évolution moins favorable comparativement à Bruxelles et à la Flandre. En effet, le commerce extérieur en Wallonie croît à un rythme moindre par rapport à la Flandre et par rapport aux moyennes européennes : 2,7 % de croissance annuelle moyenne entre 2009 et 2017 pour la Wallonie contre 4,6 % en zone euro, 4,7 % pour l'EU-27 et même 5,6 % en Flandre. En particulier, les importations wallonnes ont baissé tant en 2012 que 2013 et cette baisse a été plus forte que dans les autres régions, et ce surtout en 2013. En 2017, les importations wallonnes de biens et services ont augmenté, +4,1 % (2016 avait connu une baisse de -3,1 %), à un rythme plus élevé qu'à Bruxelles, 2,6 %, mais moindre qu'en Flandre, 4,9 %. Au niveau européen, la croissance a été de 5,4 %.

Importations

internationales de biens et services

Définitions et sources

Les données utilisées pour cette fiche proviennent des comptes régionaux, publiés en juillet 2020 par l'ICN. Elles découlent d'un projet de collaboration entre la BNB et les trois instituts statistiques régionaux. Ces chiffres sont publiés à prix courants et ils sont adaptés en euros chaînés au moyen des déflateurs nationaux.

Ces données respectent le concept « national » qui est de mise dans les comptes nationaux et la balance des paiements. Selon ce concept, une exportation (une importation) est enregistrée dès que la propriété d'un bien ou d'un service passe d'un résident à un non-résident (ou inversement). Ce concept s'oppose au concept communautaire, qui enregistre un flux commercial avec l'extérieur dès le franchissement d'une frontière (incluant donc le transit).

La ventilation géographique des données s'effectue au lieu de l'établissement de l'exportateur ou importateur. Lorsqu'une entreprise compte des implantations dans plusieurs arrondissements ou régions, ses exportations sont ventilées entre ces établissements, au moyen de clés basées sur la masse salariale. Il s'agit d'un traitement conforme à celui effectué pour la valeur ajoutée (et le PIB.)

Pertinence et limites

Les statistiques des comptes régionaux incluent les exportations et importations de services. Ce n'est pas le cas des données directement issues du commerce extérieur, qui se limitent aux marchandises.

Les séries publiées par l'ICN dans les comptes régionaux commencent désormais à l'année 2009. Des données antérieures, pour la période 1995-2008 sont disponibles auprès de l'ICN mais elles n'ont pas été adaptées aux modifications méthodologiques intervenues dans la comptabilité nationale et régionale en 2019 et 2020. Une rupture de série a lieu entre 2008 et 2009 et les résultats pour la période 1995 à 2008 ne seront pas adaptés par l'ICN.

Il est ici question des exportations et importations internationales, c'est-à-dire à destination du reste du monde, au-delà des frontières belges. Ces données ne tiennent donc pas compte des flux de commerce interrégionaux. Notons qu'une estimation de ces flux a été réalisée pour l'année 2010 dans le cadre de Tableaux input-output régionaux (Cf. Rapport sur l'Economie wallonne 2016).

Pour en savoir plus :

<http://www.iweps.be/publication/rapport-leconomie-wallonne-2016/>
<https://www.iweps.be/publication/comptes-regionaux-2009-2017/>

Personne de contact : **Yves Tilman** (y.tilman@iweps.be) / prochaine mise à jour : **juin 2021**